

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 22 MARS 2023

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 17

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 10

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 22 mars 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Laurence REGNIER, Gérard VERNAY, Frédéric BATAILLE ; Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ ; Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Gérard MATTIS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Françoise BESNARD donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Nicolas MORIN donne pouvoir à Gérard VERNAY

Daniel EUSTACHE donne pouvoir à Alain EMPRIN

Patrick MARTIN donne pouvoir à Yannick AMET

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Serge REVIAL

EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice : Cécile MULOT ; Morgan LE LANN

Sééz : Éric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE ; Franck MALESCOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Laurence REGNIER

2023-25 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2023

Il est présenté au conseil communautaire le tableau des subventions de fonctionnement accordées aux différentes associations pour un montant total de **203 869 euros** au titre de l'année 2023.

	Nom association	Montant demandé en 2023
6574	GEDA	14 000 €
	Harmonie St Bernard	5 000 €
	Gameplay	1 200 €
	CDI Cité scolaire	3 000 €
	Foyer socio -éducatif	2 900 €
	Mission Locale	19 641 €
	UNSS Collège	3 000 €
	UNSS Lycée	1 600 €
	Option Montagne	1 150 €
	Ski etudes	25 000 €
	EHPAD Saint Michel	2 000 €
	La ruchette	30 000 €
	ADMR	65 000 €
	ADMR - subvention supplémentaire	20 000 €
	Restau du cœur relais du cœur de savoie	1 000 €
	HandiPep's	2 000 €
	Vulmix "Notre village"	4 000 €
6743	APPMA	2 000 €
	Les Saints Exupériens	1 378 €
		203 869 €

VU le rapport d'orientation budgétaire présenté au conseil communautaire du 25 janvier 2023 ;
VU l'avis favorable de la commission finances en date du 14 mars 2023 ;

Le conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le tableau des subventions aux associations 2023

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Yannick AMET

Président


